

DÉCIDEURS  
PROVINCIAUX

# AVEZ-VOUS PENSÉ À VOS PLUS PETITS CITOYENS ?

OBSERVATOIRE  
des tout-petits

 Fondation Lucie  
et André Chagnon

# LES TOUT-PETITS : UNE PRIORITÉ POUR LE QUÉBEC DE DEMAIN

La recherche indique que les « sociétés qui investissent dans la petite enfance et la famille sont celles dont l'état de santé est le meilleur et dont les niveaux d'inégalités en matière de santé sont les plus faibles du monde<sup>1</sup> ».

En effet, les conditions de vie dans lesquelles grandissent les enfants ont une influence déterminante sur leur développement. Lorsque nous offrons aux tout-petits vivant au Québec, dès la grossesse, la chance de développer leur plein potentiel, nous ne consolidons pas seulement leur avenir, mais celui de toute notre société.

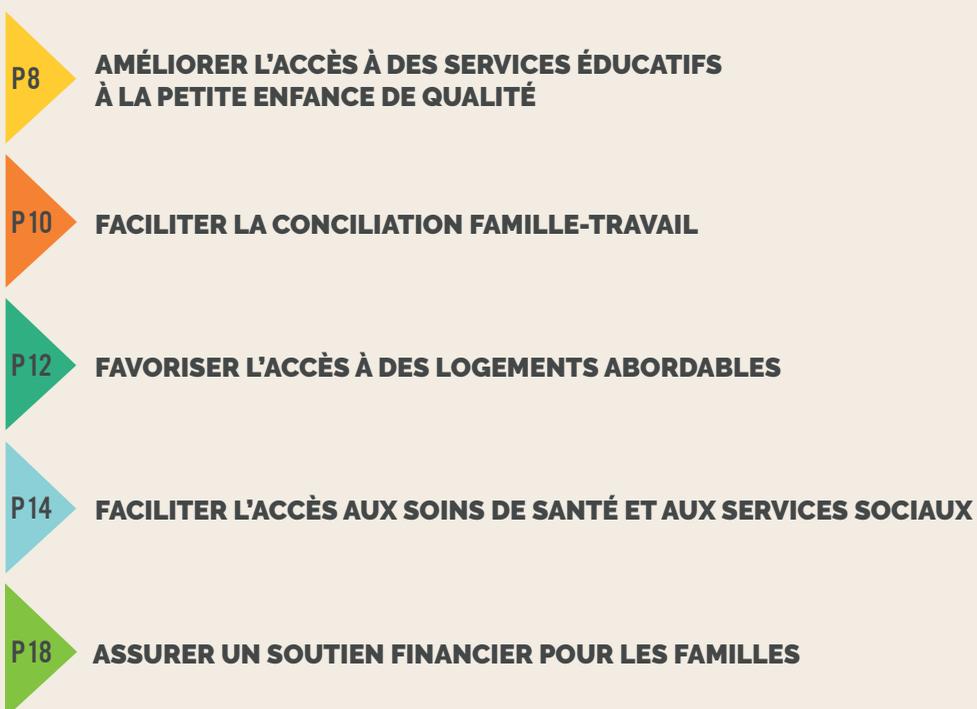


# IL EST POSSIBLE D'AGIR !

Le Québec dispose de leviers pour favoriser la santé, le bien-être et le développement de tous ses tout-petits. Certaines mesures sont déjà en place au Québec. Elles gagneraient donc à être maintenues et consolidées pour préserver les progrès dans ces domaines. D'autres mesures pourraient également s'ajouter ou s'actualiser, et avoir des répercussions significatives sur le développement et le bien-être des tout-petits.

Cet outil présente des pistes d'actions ainsi que des exemples d'initiatives locales ou d'ailleurs qui peuvent devenir des sources d'inspiration et nourrir la réflexion.

Ces pistes, prises séparément, ne peuvent suffire à elles seules. C'est la somme de ces mesures, actualisées dans une vision intégrée, qui est la plus susceptible d'assurer l'égalité des chances aux tout-petits du Québec.

- 
- P8 AMÉLIORER L'ACCÈS À DES SERVICES ÉDUCATIFS À LA PETITE ENFANCE DE QUALITÉ**
  - P10 FACILITER LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL**
  - P12 FAVORISER L'ACCÈS À DES LOGEMENTS ABORDABLES**
  - P14 FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ ET AUX SERVICES SOCIAUX**
  - P18 ASSURER UN SOUTIEN FINANCIER POUR LES FAMILLES**

# LA PETITE ENFANCE : UNE PRIORITÉ GRANDISSANTE POUR LES QUÉBÉCOIS

Résultats d'un sondage populationnel mené au lendemain des dernières élections provinciales<sup>2</sup>.

**75%** des Québécois croient que le développement des enfants de 0 à 5 ans devrait être une priorité pour les décideurs publics. Ce taux s'élevait à 60% en 2015.



**83%** des Québécois sont d'accord avec le fait qu'appuyer les familles durant la grossesse peut avoir des répercussions favorables à long terme sur le développement d'un enfant.

Selon

**93%** des Québécois, le développement des enfants de 0 à 5 ans a un impact sur leur réussite éducative.



## LES QUÉBÉCOIS FAVORABLES À DES PISTES DE SOLUTIONS COLLECTIVES

# 77%

des Québécois croient que le développement harmonieux des enfants de 0 à 5 ans est, au moins en partie, une responsabilité collective.



## 92%

des Québécois croient que le gouvernement du Québec et les municipalités devraient en faire plus pour améliorer l'**accès aux soins de santé et aux services sociaux** pour les familles avec de jeunes enfants.



## 86%

des Québécois croient que le gouvernement du Québec et les municipalités devraient en faire plus pour améliorer **le soutien financier aux familles en difficulté**.



## 87%

des Québécois croient que le gouvernement du Québec et les municipalités devraient en faire plus pour assurer l'**accès à des logements abordables aux familles**.

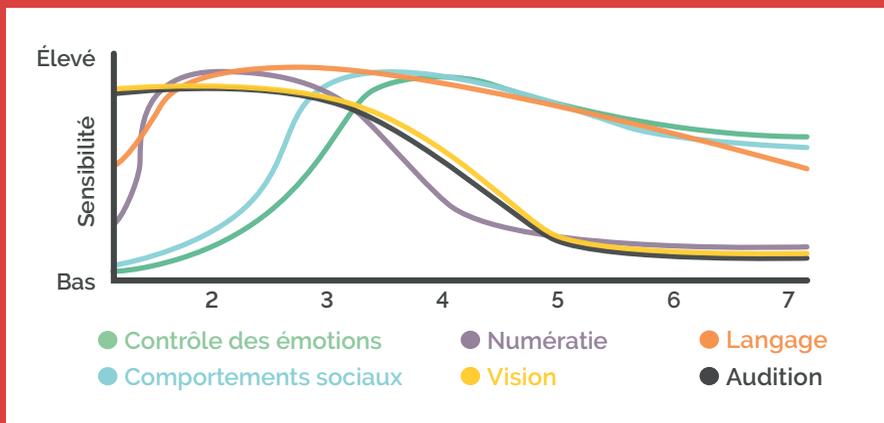


Pour consulter toutes les données du sondage, rendez-vous au [tout-petits.org/sondage](http://tout-petits.org/sondage)

# POURQUOI EST-IL ESSENTIEL D'AGIR TÔT ?

Les premières années de la vie d'un enfant constituent une période importante pour son développement. En effet, la croissance et la maturation du cerveau se font très rapidement en bas âge.

Par exemple, comme l'illustre le graphique suivant<sup>3</sup>, la zone du cerveau responsable du langage atteint son maximum de sensibilité **entre 1 et 2 ans** et celle responsable de la compréhension des nombres est particulièrement sensible **avant l'âge de 4 ans**.



Les conditions dans lesquelles un tout-petit grandit ont donc des répercussions importantes sur sa santé, son bien-être et son développement. Ces répercussions peuvent également persister dans le temps et influencer l'adulte qu'il deviendra.

## **LES TOUT-PETITS :**

---

**6,3 %**  
**DE LA POPULATION**

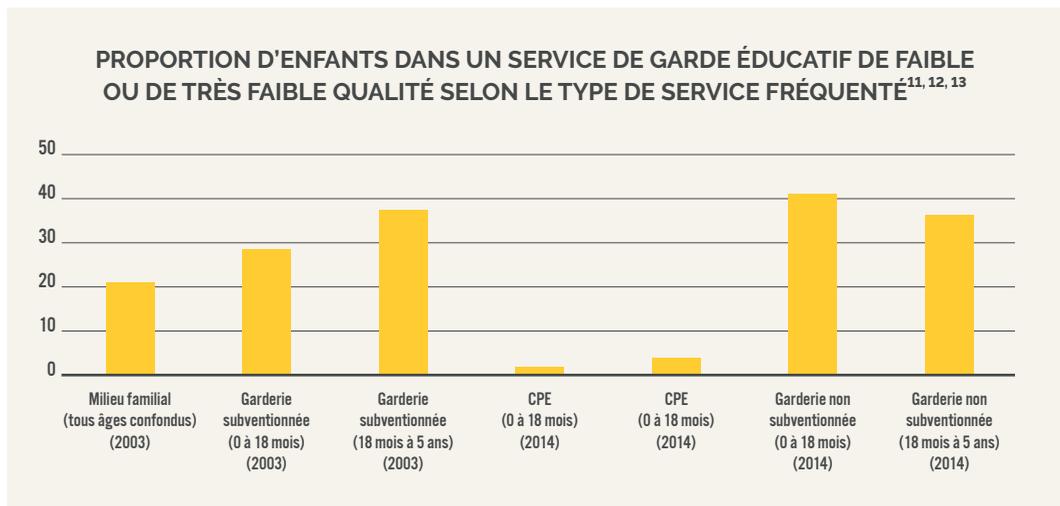
---

**100 %**  
**DE NOTRE AVENIR**



# AMÉLIORER L'ACCÈS À DES SERVICES ÉDUCATIFS À LA PETITE ENFANCE DE QUALITÉ

En complétant la stimulation et l'éducation reçues au sein de la famille, les services de garde éducatifs et les programmes préscolaires de qualité sont bénéfiques pour la santé et le développement global des tout-petits, en particulier pour ceux issus de milieux défavorisés. Malheureusement, ce ne sont pas tous les enfants qui ont accès à un service éducatif de qualité dès les premières années de vie, à commencer par les enfants des quartiers défavorisés, actuellement moins bien desservis.



De plus, les études réalisées dans les maternelles 4 ans révèlent là aussi certains enjeux concernant la qualité<sup>14, 15</sup>.

## **S'ils sont de qualité, les services éducatifs à la petite enfance permettent et par exemple, de :**

- **contribuer** positivement au développement des tout-petits en encourageant par exemple le développement des compétences sociales et la gestion des émotions, et en stimulant le langage;
- **dépister** les enfants avec des besoins particuliers;
- **soutenir** les parents dans leurs habiletés parentales;
- **faciliter** la conciliation famille-travail.

## Des formations pour améliorer la qualité : le cas des Cantons-de-l'Est

Dans le cadre d'un projet pilote, des gestionnaires de CPE des Cantons-de-l'Est ont reçu une formation sur le concept de qualité<sup>17</sup>. La qualité de l'environnement éducatif du CPE était alors observée avant et après trois sessions de formation sur mesure élaborée à partir des besoins déterminés lors de la première observation. L'évaluation du projet révèle que cette formation sur mesure du personnel basée sur des données probantes et les meilleures pratiques a eu une incidence positive sur la qualité des CPE participants. Ces effets étaient toujours visibles un an plus tard.

Le programme a ensuite été offert comme service de formation continue par le Regroupement des CPE des Cantons-de-l'Est, par le Regroupement des CPE des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches et par le Regroupement des CPE de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces programmes n'ont toutefois pas été reconduits après 2014, notamment en raison d'un manque de ressources financières.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Selon les résultats de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de la maternelle 2017, 61,1% des enfants ont passé 35 heures ou plus par semaine en service de garde<sup>16</sup>.**

**L'Enquête démontre aussi que ces enfants ont une probabilité plus forte d'être vulnérables dans au moins un domaine que ceux ayant été gardés moins de 25 heures par semaine. Étant donné le temps que passent les enfants en milieu de garde, il est essentiel de s'assurer que le milieu est de qualité. Ces résultats militent également en faveur de meilleures mesures de conciliation famille-travail pour les parents québécois.**



# FACILITER LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL

Les responsabilités professionnelles des Québécois peuvent parfois entrer en compétition avec leur rôle de parent. Les parents qui vivent des conflits famille-travail peuvent alors être moins disponibles, moins chaleureux et plus irritables, ce qui peut avoir des effets sur le développement de leur enfant<sup>5,6</sup>.

**Les mesures de conciliation famille-travail permettent, par exemple, de :**

- **diminuer** le stress des familles et ainsi avoir un effet bénéfique sur le bien-être des tout-petits;
- **faciliter** le quotidien des parents avec des enfants aux besoins particuliers;
- **augmenter** le rendement et la performance au travail.



**39 %**  
des mères et  
**23 %**  
des pères  
de tout-petits de 6 mois à  
5 ans présentent un niveau  
élevé de stress lié à la  
conciliation des obligations  
familiales et extrafamiliales<sup>4</sup>.

La disponibilité psychologique du parent et la probabilité qu'il fasse des activités avec ses enfants comme jouer à un jeu, lire avec lui ou faire une sortie au parc peuvent être réduites par un niveau élevé de conflits famille-travail.

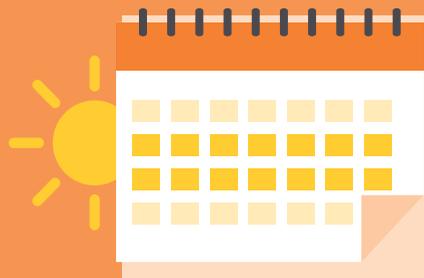
## *Mettre en place des horaires adaptés dans les villes : l'exemple de la France*

Lorsque les horaires des milieux de travail, des écoles, des services municipaux ou des commerces ne concordent pas, cela augmente la congestion sur le réseau routier et amplifie les enjeux de conciliation famille-travail. Certaines villes européennes se sont donc intéressées à la problématique du temps, notamment en mettant en place des bureaux du temps<sup>9</sup>.

Par exemple, le bureau du temps de Lille<sup>8</sup>, en France, a réalisé un portrait des services offerts sur son territoire en évaluant si leurs horaires répondaient aux besoins de la population. Le bureau a ensuite approché les organismes pouvant agir pour trouver des façons d'adapter ces services au rythme des familles. Le rôle des bureaux du temps n'est pas nécessairement de poser des actions concrètes, mais plutôt de susciter la réflexion et d'encourager le dialogue entre les acteurs sur le terrain.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Certains pays comme la Nouvelle-Zélande, la Suède ou la France offrent entre 20 et 30 jours par année de vacances. En ce qui concerne les congés pour des raisons familiales ou parentales, la Nouvelle-Zélande propose 5 journées payées, alors que l'Australie en prévoit 10<sup>7</sup>.**



# FAVORISER L'ACCÈS À DES LOGEMENTS ABORDABLES

Le coût des logements a un impact direct sur la sécurité alimentaire des familles et peut causer un stress important pour celles-ci et parfois même compromettre le développement optimal des tout-petits. De plus, les enfants d'âge préscolaire vivant dans des logements inadéquats seraient plus à risque de manifester des retards de développement cognitif, langagier et socioaffectif au cours de leur vie<sup>19</sup>.

**L'accès à un logement abordable contribue, par exemple, à :**

- **diminuer** le stress des familles et ainsi améliorer le climat dans lequel les tout-petits évoluent;
- **lutter** contre l'insécurité alimentaire;
- **prévenir** des situations de maltraitance.



# 13,6 %

**des familles avec  
au moins un enfant  
de 0 à 5 ans habitent  
dans un logement  
non abordable<sup>18</sup>.**

C'est à dire que ces familles consacrent au moins 30 % de leur revenu total avant impôt aux frais de logement.

## *Des logements sociaux pour les familles monoparentales de Gatineau*

La Société d'habitation du Québec gère le programme AccèsLogis Québec, qui offre de l'aide financière pour la création de logements sociaux et communautaires. C'est ce financement qui a permis la construction du Mimosa du Quartier en 2015 à Gatineau. Ce bâtiment de 39 logements vise d'abord les familles monoparentales et répond aux besoins des femmes victimes de violence conjugale ou qui vivent dans la pauvreté. Le but est d'offrir à ces familles une stabilité sur le plan du logement. Des intervenants sur place les soutiennent également pour les aider à améliorer leurs habitudes de vie familiale et favoriser le développement psychosocial des enfants. Le bâtiment offre entre autres des salles communautaires et des espaces cuisines. Le Mimosa du Quartier a également reçu une certification LEED de niveau argent pour sa construction visant à atteindre une haute performance en matière de santé humaine et environnementale.

### **LE SAVIEZ-VOUS ?**

**Les logements sociaux représentent 20 % du marché immobilier danois alors que cette proportion est d'environ 4 % au Québec. La réglementation danoise a pour but de garantir l'accès à des logements abordables et appropriés à toute personne qui recherche un loyer<sup>20, 21, 22</sup>.**



# FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ ET AUX SERVICES SOCIAUX

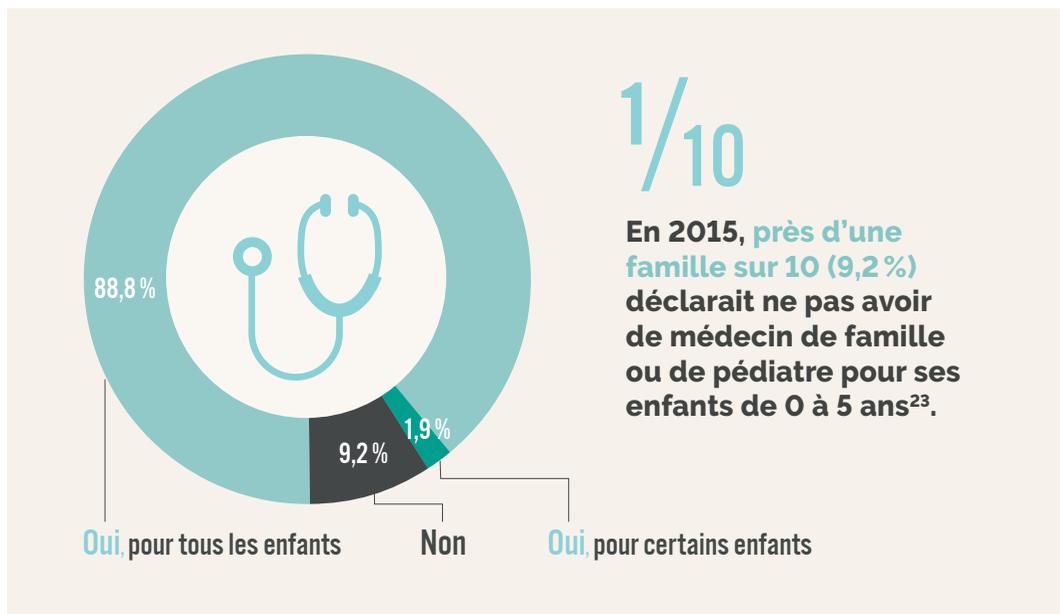
L'accès aux soins de santé et à des services dans la communauté en temps opportun est crucial pour les jeunes enfants. Miser sur la prévention et intervenir rapidement est en effet essentiel pour diminuer les répercussions négatives sur la santé, le bien-être et le développement des tout-petits.

L'accès aux services est toutefois difficile pour certaines familles, en particulier dans les milieux défavorisés.

L'accès des tout-petits à des soins de santé et à des services sociaux permet, par exemple, de :

- > **dépister** de façon précoce un trouble de développement, un handicap ou une maladie chronique afin d'intervenir rapidement ;
- > **sensibiliser** les parents à l'importance de la vaccination ;
- > **permettre** aux parents d'obtenir les informations nécessaires en matière de prévention (activité physique, alimentation, temps passé devant un écran).

Par ailleurs, assurer un accès aux soins de santé aux femmes enceintes est bénéfique pour la santé et le développement de l'enfant à naître.





## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Plusieurs facteurs peuvent empêcher qu'un enfant reçoive les soins dont il a besoin :**

- Des délais d'attente trop longs, par exemple lorsqu'un enfant est placé sur une liste d'attente.
- Un coût trop élevé pour recevoir des services, par exemple dans un établissement privé parce que les services ne sont pas accessibles dans le réseau public.
- Une trop grande distance à parcourir, parce que les soins nécessaires ne sont pas offerts à proximité.
- Une mauvaise compréhension entre les professionnels de la santé et la famille de l'enfant, par exemple pour des raisons linguistiques ou culturelles.
- Le statut d'immigration, par exemple un tout-petit né au Québec, mais n'ayant pas accès à la RAMQ en raison du statut de ses parents.

# IL EST POSSIBLE D'AGIR !

## *Bonifier le rôle des infirmières : le choix de l'Australie*<sup>24, 25, 26</sup>

Dans l'État de Victoria en Australie, la loi oblige les hôpitaux à aviser les autorités régionales de la naissance d'un enfant. Celles-ci doivent alors s'assurer qu'une infirmière ou une sage-femme contacte la famille du nouveau-né ou lui rend visite. Par la suite, l'enfant a droit à une dizaine de rendez-vous de suivi avec l'infirmière à des moments clés de son développement (2, 4, et 8 semaines, 4, 8, 12, et 18 mois, 2 ans et 3,5 ans). Au cours de ces rencontres, l'infirmière peut évaluer la santé et le développement de l'enfant et offrir du soutien et de l'information aux parents. Elle peut aussi agir comme un intermédiaire entre la famille et le réseau de la santé et des services sociaux si des ressources spécialisées sont nécessaires. Par ailleurs, les enfants qui sont à risque de connaître des problèmes de santé ou de bien-être peuvent recevoir davantage de services, selon leurs besoins.

D'autres professionnels que les médecins peuvent offrir des soins de santé à nos tout-petits. Dans certains CLSC québécois, les infirmières peuvent d'ailleurs jouer un rôle similaire à celui prévu par le système de santé australien parce que leur tâche a été orientée vers la prévention.





# ASSURER UN SOUTIEN FINANCIER AUX FAMILLES

Les conditions de vie dans lesquelles grandissent les tout-petits ont une incidence importante sur leur développement et leur bien-être. Par exemple, les enfants âgés de 0 à 5 ans vivant en situation de pauvreté présentent plus de troubles de langage et sont plus à risque de développer des difficultés scolaires<sup>28</sup>. Grandir en contexte de précarité économique serait aussi plus fréquemment associé au développement de problèmes de comportement et de santé.

**Les mesures de soutien financier pour les familles sont efficaces pour lutter contre la pauvreté, ce qui peut contribuer, par exemple, à :**

- > **réduire** les taux de bébé de faible poids et de prématurité et améliorer les taux d'allaitement;
- > **diminuer** la proportion d'enfants vulnérables quant à leur développement global;
- > **réduire** la proportion d'enfants en situation d'insécurité alimentaire<sup>31</sup>.



## *Le soutien financier : la situation au Québec*

Depuis quelques années, des progrès ont été observés concernant le soutien financier pour les familles québécoises. Les familles démunies bénéficient en effet d'allocations offertes par le gouvernement fédéral<sup>29</sup>. Par ailleurs, le gouvernement québécois a mis en place un crédit d'impôt pour aider les familles : le Soutien aux enfants<sup>30</sup>. Conjuguées à la création de places à tarif réduit en services de garde, ces mesures financières ont beaucoup contribué à diminuer la pauvreté des familles.

Les mesures de soutien financier constituent des dispositions essentielles pour assurer la santé, le bien-être et le développement des tout-petits. Des études démontrent en effet que l'augmentation des revenus a un effet positif sur les enfants, surtout en situation de grande pauvreté. Maintenir les dispositions fiscales actuelles est donc essentiel pour continuer de soutenir les familles.

Cependant, les mesures de soutien financier ne peuvent pas suffire à elles seules à aider les familles dans le besoin. Un éventail de services de qualité complémentaires tels que ceux présentés dans les pages précédentes sont indispensables pour réduire les inégalités sociales.



**Agir en petite enfance,  
dès la grossesse,  
c'est donner à  
tous les enfants  
des chances égales  
de développer leur  
plein potentiel.**

**Agir tôt,  
c'est s'assurer que  
le Québec de demain  
pourra compter sur  
des citoyens accomplis  
et engagés, pour une  
société juste et prospère.**





# RÉFÉRENCES

## **Les tout-petits : une priorité pour le Québec de demain**

1. Poissant, J. (2016). *Analyse contextualisée sur le développement des enfants à la maternelle*, INSPQ, p. 4.

## **Qu'en pensent les Québécois**

2. LÉGER. *Sondage sur les enjeux des tout-petits*, 2018.

## **Pourquoi faut-il agir tôt ?**

3. Council for Early Child Development, 2010. «The Science of Early Child Development», CECD, Vancouver, Canada.

## **Faciliter la conciliation famille-travail**

4. Institut de la statistique du Québec. *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales*.

5. COOKLIN, A. R., et autres. "Mothers' work-family conflict and enrichment: Associations with parenting quality and couple relationship", *Child: care, health and development*, vol. 41, n° 2, 2014, p. 266-277.

6. COOKLIN, A. R., et autres. "Fathers at Work: Work-Family Conflict, Work-Family Enrichment and Parenting in an Australian Cohort", *Journal of Family Issues*, vol. 37, n° 11, 2014.

7. ST-AMOUR, Nathalie et Mélanie Bourque. *Conciliation travail-famille et santé : Le Québec peut-il s'inspirer des politiques gouvernementales mises en place dans d'autres pays? Avis scientifique*. Institut national de santé publique du Québec. 2013.

8. Métropole européenne de Lille. *Rapport du diagnostic temporel de la métropole européenne de Lille*. 2014.

9. ROCHMAN, Juliette et Diane Gabrielle-Tremblay. *Politiques temporelles et bureaux des temps : défis et potentiels des territoires*. *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 41 (1), 2011.

## **Améliorer l'accès à des services éducatifs à la petite enfance de qualité**

10. Council for Early Child Development, 2010. «The Science of Early Child Development», CECD, Vancouver, Canada.

11. Drouin, Carl, et autres. *Grandir en qualité 2003. Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2004, 597 p.

12. Gingras, Lucie, Amélie Lavoie et Nathalie Audet. *Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs — Grandir en qualité 2014 : qualité des services de garde éducatifs dans les centres de la petite enfance*, Québec, Institut de la statistique du Québec, tome 2, 2015, 212 p.

13. Gingras, Lucie, Amélie Lavoie et Nathalie Audet. *Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs — Grandir en qualité 2014 : qualité des services de garde éducatifs dans les garderies non subventionnées*, Québec, Institut de la statistique du Québec, tome 3, 2015, 157 p.

14. Japel, Christa, et autres. *Les maternelles 4 ans : la qualité de l'environnement éducatif et son apport à la préparation à l'école chez les enfants en milieux défavorisés*, Fonds de recherche du Québec – Société et culture, Université du Québec à Montréal, 2017.

15. April, Johanne, et autres. *Conditions d'implantation de la maternelle quatre ans à temps plein en milieu défavorisé : sommaire du rapport de recherche*, Université du Québec en Outaouais et ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

16. Institut de la statistique du Québec. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle (EQPPEM) 2017*.

17. JAPEL, C., et S. Manningham. *L'éducatrice au cœur de la qualité : un projet pilote visant l'augmentation des compétences*; dans Bigras, N. et C. Japel (dir.). *La qualité dans nos services de garde éducatifs à la petite enfance : la définir, la comprendre, la soutenir*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 75-100.

## **Favoriser l'accès à des logements abordables**

18. Statistique Canada, Recensement 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

19. Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. *Pour des logements salubres et abordables, Rapport du directeur de santé publique de Montréal* 2015.

**20.** Réseau québécois des OSBL d'habitation. Le logement social au Canada : seulement 3,7%. 2017, 8 février (communiqué).

**21.** BL. The Danish Social Housing Sector. Site web ([www.bl.dk/in-english](http://www.bl.dk/in-english))

**22.** NIELSEN, Rikke Skovgaraard et Christian Deichmann Haagerup. The Danish social housing sector : recent changes and future challenges. *Critical Housing Analysis*, 2017, vol. 4 (1), 142-149.

### **Faciliter l'accès aux soins de santé et aux services sociaux**

**23.** Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015.

**24.** DEA, Catherine. Santé des tout-petits : pour un programme de suivi universel. *La Presse +*, 2017 (24 novembre).

**25.** RIGGS, Elisha et coll. Accessing maternal and child health services in Melbourne, Australia : Reflections from refugee families and service providers. *BMC Health Services Research*, 2012, vol 12.

**26.** Victorian Legislation. Child Wellbeing and Safety Act 2005. Articles 43 à 45.

### **Assurer un soutien financier pour les familles**

**27.** Statistique Canada, Fichier sur les familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

**28.** Leffel, K. et Suskind, D. (2013). Parent-directed approaches to enrich the early language environments of children living in poverty. [Review]. *Seminars in Speech & Language*, 34(4), 267-278.

**29.** Gouvernement du Canada. Aperçu des prestations pour enfants et familles. [www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations-enfants-familles.html](http://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations-enfants-familles.html)

**30.** Retraite Québec. Le paiement de Soutien aux enfants. [www.rrq.gouv.qc.ca/fr/programmes/soutien\\_enfants/paiement/Pages/paiement.aspx](http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/programmes/soutien_enfants/paiement/Pages/paiement.aspx)

**31.** Power, E. et autres. *Prevalence, Severity and Impact of Household Food Insecurity: A Serious Public Health Issue Background Paper Dietitians of Canada*, Dietitians of Canada, 2016.

## **Nos plus sincères remerciements à tous ceux qui ont participé à la révision de ce document :**

**Catherine Dea**, École de santé publique – Département de médecine sociale et préventive

**Catherine Haeck**, Département des sciences économiques, UQÀM

**Christa Japel**, Département d'éducation et formation spécialisées, UQÀM

**Marie-Claude Lemieux**, Association québécoise des CPE

**Louise Lortie**, Fédération des commissions scolaires du Québec

**Andrée Mayer-Périard**, Réseau réussite Montréal

**Philip Merrigan**, Département des sciences économiques, UQÀM

**Marie-France Raynault**, École de santé publique – Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal

**Marie Rhéaume**, Réseau pour un Québec Famille

**Nathalie St-Amour**, Département de travail social, Université du Québec en Outaouais

**Sandrine Tarjon**, Association des haltes-garderies communautaires du Québec

Les opinions exprimées dans ce document n'engagent que les auteurs et ne représentent pas nécessairement celles des personnes ou des organisations qui ont participé à la révision.

# OBSERVATOIRE des tout-petits

## VEILLER POUR ÉVEILLER

L'Observatoire des tout-petits a pour mission de contribuer à placer le développement et le bien-être des tout-petits au cœur des priorités de la société québécoise. Pour y parvenir, l'Observatoire regroupe les données les plus rigoureuses en matière de petite enfance, de la grossesse à 5 ans, les communique et suscite le dialogue autour des actions collectives nécessaires dans ce domaine.

[Tout-petits.org](http://Tout-petits.org)



Fondation Lucie  
et André Chagnon